

WEEK-END ASCENSION AUTRANS - VERCORS



CE SÉJOUR ACCUEILLE DES COUPLES

Du 13 au 16/05/2021 (4 jours)

9 et 3 accompagnants

1 minibus + 1 véhicule 5 places

Autonomie : A1 / A2 / B1

Prix : 520,00€

Nous vous invitons à passer un week-end prolongé à Autrans dans le Vercors en associant vos vacances à des activités de bien-être.

Vous séjournerez dans un magnifique chalet (neuf) avec vue panoramique d'Autrans (ambiance montagne cosy et lumineux) doté d'une très grande terrasse (avec barbecue), d'un sauna et d'une table de tennis de table. Il est tout près du centre d'Autrans, village typique du Vercors avec de nombreux commerces et activités. Vous profiterez d'une des plus belle vue d'Autrans.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Activités bien-être : 1 séance spa (jacuzzi hammam et sauna)
- sauna tous les jours (au chalet)
- ping-pong sur le chalet.
- Balade avec pique nique en montagne.
- Une sortie restaurant.
- La fantastique luge 4 saisons à Autrans.
- Visite de la Ferme des Marmottes.
- Visites de Villard de Lans, Méaudre et Antrons.



HÉBERGEMENT : un superbe chalet de 200 m2 avec baies vitrées (hébergement avec étage) et une très belle terrasse aménagée de 35 m² pour se restaurer, se reposer ou prendre un apéro.

Rez-de-chaussée : 1 grand séjour / cuisine équipée moderne / salon avec poêle à bois, TV, lecteur DVD, 2 canapés, fauteuils, 1 WC, une buanderie (lave linge, sèche linge), 1 chambre avec 1 lit double avec une douche à l'italienne et WC.

À l'étage : 1 salle de bain (douche à l'italienne + baignoire), 2 WC, 1 sauna avec douche à l'italienne et 4 chambres :

2 lits simples, 2 lits simples, 2 lits simples + 1 canapé convertible, 2 lits simples + 1 canapé convertible, un coin salon avec 1 canapé convertible (le salarié d'astreinte).



Association Bien-Être Tourisme Loisirs Handicap : 102, place de la mairie 38660 LA TERRASSE.
Tél : 04.76.44.60.22 ou 06.68.99.77.53 / contact@enviebienetre.fr

Immatriculation Tourisme délivré par ATOUT FRANCE : n° IM038100017 / Garantie Financière : UNAT / Assureur : MAIF
Agrément Vacances Adaptées Organisées délivré par la préfecture de la région Rhône-Alpes arrêté n°16-57 du 25/05/2016.